

Conseil municipal de la commune de Saint-Etienne-de-Boulogne

- Séance du 07 février 2014 -

Compte rendu

L'an deux mille quatorze, le sept février à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Brechon Franck, maire.

Présents : Coulomb Christophe, Ollier Sandrine, Le Bellego Jérôme, Janine Walter, Teston Annick, Brechon Franck

Absents excusés : Dominique Vallier, Pommel Myriam, Augstein Pascale, Jouve Jean-Louis

- Délibérations sur les comptes administratifs des budgets :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jérôme Le Bellego, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Franck Brechon, décide à l'unanimité de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous

- Budget général :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 838.67			17 000	1 838.67	17 000.00
Opérations de l'exercice	162 104.18	136 918.89	201 416.63	271 792.97	363 520.81	408 711.86
TOTAL	163 942.85	136 918.89	201 416.63	288 792.97	365 359.48	425 711.86
Résultat de clôture	27 023.96			87 376.34		60 352.38
Restes à réaliser	33 930.00	54 440.00			33 930.00	54 440.00
TOTAL CUMULE	60 953.96	54 440.00		87 376.34	33 930.00	114 792.38
RESULTAT DEFINITIF	6 513.96			87 376.34		80 862.38

- CCAS :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			1416.66		1416.66	
Opérations de l'exercice				1416.66		1416.66
TOTAL			1416.66	1416.66	1416.66	1416.66
Résultat de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAL CUMULE						
RESULTAT DEFINITIF			1416.66	1416.66	1416.66	1416.66

- Service de l'eau :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	5 992.23				5 992.23	
Opérations de l'exercice	114 812.54	51 594.48	31 905.37	48 931.14	146 717.91	100 525.62
TOTAL	120 804.77	51 594.48	31 905.37	48 931.14	152 710.14	100 525.62
Résultat de clôture	69 210.29			17 025.77	52 184.52	
Restes à réaliser	18 675.00	32 750.00			18 675.00	32 750.00
TOTAL CUMULE	87 885.29	32 750.00		17 025.77	70 859.52	32 750.00
RESULTAT DEFINITIF	55 135.29			17 025.77	38 109.52	

- Délibérations sur les comptes de gestion du budget général, du budget du service de l'eau et du budget du CCAS.

Le conseil municipal a l'unanimité approuvés les comptes de gestion du Trésor Public pour les trois budgets communaux sans observation ni réserve de sa part.

- Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

Le Maire expose la situation de plusieurs familles et les difficultés rencontrées par certains dans leur fonction d'être parent, ainsi que l'accompagnement qui leur serait nécessaire pour « devenir parents ». Il laisse ensuite la parole à Annick Teston

qui porte à la connaissance de l'assemblée le projet qu'elle a suivi avec Myriam Pommel, excusée pour cette séance, et les rencontres qu'elles ont eu avec la CAF de l'Ardèche.

Elle fait part des difficultés que certains parents éprouvent à exercer leur parentalité, et notamment à définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir, ou d'être en capacité d'écoute et de dialogue en se positionnant comme adulte responsable et bienveillant.

Elle présente ensuite les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, et le réseau Parents 07 en particulier et les actions qui pourraient être engagées à l'échelle de la commune afin de :

- favoriser les échanges et de faire du lien entre les enfants, les parents, les grands-parents des différentes communautés,
- rompre l'isolement en veillant à intégrer au mieux les enfants et leurs parents dans la communauté scolaire et villageoise,
- travailler sur les codes sociaux pour plus de respect des personnes et des structures collectives,
- informer les parents sur les besoins du jeune enfant, alimentation, sommeil, rythmes ...

Elle expose ensuite les objectifs qui pourraient être déclinés sur la commune :

- favoriser le civisme et le respect de chacun en valorisant les talents et le savoir-faire de chaque parent et grand-parent afin de construire une société basée sur le respect et la richesse des différences,
- impliquer les parents dans la vie publique,
- favoriser la réussite scolaire en facilitant le rôle éducatif des familles,
- maintenir l'école au village avec l'adhésion de l'ensemble de la population.

Enfin, elle présente les actions concrètes qui seraient intégrées à ce projet :

- organiser chaque année une manifestation basée sur les échanges de savoirs des parents, des grands-parents, des oncles, tantes et voisins,
- communiquer les actions et manifestations locales et régionales en lien avec la parentalité, faire connaître les outils qui existent par le biais du site internet de la commune (saint-etienne-de-boulogne.fr),
- créer un lien www.parents07.org dans le site de la commune, proposer la newsletter du REAAP07 aux familles,
- soutenir l'association « Graines d'écoles » en lui apportant un soutien financier et humain,
- dynamiser la bibliothèque municipale avec la mise à disposition de matériel informatique et la mise en place d'ateliers de lecture parents/enfants,
- soutenir nos partenaires pour favoriser la programmation d'activités éducatives et artistiques sur le village,
- organiser des séances de cinéma, des spectacles en direction des familles.

Pour finir, elle présente le budget des actions proposées dans le cadre du REAAP qui s'établit comme suit :

Dépenses € ht	Montant	Recettes € ht	Montant
Fournitures	600,00	Prestation de service	150,00
Assurance	150,00	Fonds propres commune	1049,00
Achats matières et fournitures	600,00	Subvention REAAP	1500,00
Rémunération intermédiaires et honoraires	600,00		
Charges de personnel	1349,00		
Total des dépenses	2699,00	Total de recettes	2699,00

Il y a donc lieu que le Conseil Municipal délibère pour intégrer le REAAP 07 et s'engage à réaliser les actions évoquées.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil décide :

- d'engager des actions en faveur de la parentalité dans le cadre du REAAP 07 ;
- d'approuver le plan de financement présenté ;
- d'autoriser le Maire à signer toute pièce afférente à cette demande de financement et à l'engagement de l'opération.

Le Maire
Franck Brechon

